



Association
canadienne de
la construction

Trousse d'information pour la campagne électorale de 2019



À propos de l'Association canadienne de la construction

Les entreprises membres adhèrent à l'Association canadienne de la construction (ACC) par l'entremise de leur association locale ou provinciale de la construction, et leur adhésion leur donne droit à de nombreux avantages, entre autres, des documents normalisés, des guides de l'industrie de la construction, ainsi que des mises à jour sur les politiques publiques et les exigences réglementaires du gouvernement fédéral.

L'ACC représente plus de 20 000 entreprises membres à l'échelle du Canada, lesquelles font partie d'une structure intégrée de 63 associations partenaires locales et provinciales. L'ACC est le porte-parole de l'industrie et, à ce titre, défend les intérêts et les objectifs en matière de politiques publiques, d'enjeux légaux et d'élaboration de normes au nom des entrepreneurs, des fournisseurs et des professionnels de secteurs connexes qui œuvrent dans l'industrie canadienne de la construction non résidentielle ou qui travaillent de concert avec celle-ci.

À propos de l'industrie de la construction au Canada

- L'industrie canadienne de la construction emploie 1,5 million de Canadiens, soit 7,5 pour cent de l'ensemble de la population active du pays.
- L'industrie génère annuellement près de 141 milliards de dollars en activités économiques, soit 7,2 pour cent du produit intérieur brut global du Canada.
- Au cours de la prochaine décennie, le marché canadien de la construction devrait figurer parmi les dix plus importants au monde, notamment en raison de la demande mondiale de ressources naturelles et du besoin urgent de moderniser les infrastructures nationales vieillissantes du Canada.

Enjeux clés des élections de 2019

Les points ci-dessous représentent les enjeux clés que l'association et les entreprises de construction partout au Canada entendent défendre et faire valoir avant les élections fédérales de 2019. Vous pouvez choisir les enjeux que vous désirez défendre et promouvoir en fonction de vos activités et de vos priorités. Les enjeux ci-dessous ne sont pas présentés par ordre d'importance.

Renforcer la confiance des investisseurs

Messages clés :

- En 2017, Statistique Canada a publié des données indiquant que les investissements directs étrangers au pays se chiffraient à 33,8 milliards de dollars, soit le plus bas niveau depuis 2010 et bien en deçà du sommet record de 126,1 milliards de dollars atteint en 2007.
- Les retards dans le projet d'agrandissement du pipeline Trans Mountain, l'imposition du programme fédéral de tarification du carbone et bon nombre des modifications proposées à la législation en matière d'environnement qui sont contenues dans le projet de loi C-69 ont miné la confiance des investisseurs dans le Canada. Un taux d'imposition des sociétés plus bas aux États-Unis ainsi que des risques moins élevés liés aux projets, combinés aux coûts plus importants de faire des affaires au Canada, font en sorte que les États-Unis sont une destination plus intéressante où investir.
- Un taux d'imposition des sociétés moins élevé aux États-Unis et moins de risques liés aux projets, combinés à des coûts plus élevés pour faire des affaires au Canada, font en sorte que les États-Unis sont une destination plus intéressante où investir.
- Les investissements dans les projets sont essentiels à l'industrie de la construction, puisqu'ils stimulent l'emploi et la croissance économique.

Recommandations :

- L'ACC exhorte le gouvernement fédéral à éliminer tout retard lié à la réglementation que pourrait subir le projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain. Bien que l'ACC ait accueilli favorablement la décision du gouvernement de donner le feu vert au projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain, il est crucial que le gouvernement élimine tous les défis en matière de réglementation pouvant entraver la construction du pipeline. Toute autre interruption du projet pourrait nuire aux investissements, à la création d'emplois, à l'innovation et au développement de technologie.
- L'ACC reconnaît que les changements climatiques constituent une menace réelle pour l'environnement à l'échelle mondiale, mais demande que le gouvernement fédéral offre certaines exemptions au secteur de la construction de routes et grands travaux.

Planification des infrastructures

Messages clés :

- Les infrastructures locales sont essentielles à la qualité de vie des Canadiens et à la compétitivité de notre pays.
- Nous comptons sur les réseaux de production d'énergie, les routes et le transport en commun, la gestion des eaux, les hôpitaux et l'exploitation des ressources naturelles pour fonctionner sur les plans personnel, social et économique.

- Une grande part des infrastructures canadiennes a été construite dans les années 1960 et 1970, et ces infrastructures sont maintenant vieillissantes. Le gouvernement fédéral a réagi de façon appropriée en prenant des mesures concrètes comme le plan Investir dans le Canada, lequel affecte 180 milliards de dollars de fonds fédéraux à des projets d'infrastructures publiques sur douze ans, et la Banque de l'infrastructure du Canada, laquelle investit des fonds dans des projets tout en générant des revenus grâce à des capitaux publics et privés.
- L'ACC craint que les niveaux de financement risquent de changer après les élections fédérales de 2019.
- Les fluctuations dans le versement du financement pour la réalisation de projets entraînent des inefficacités dans l'ensemble du système.
- Le financement doit être stable, fiable et tenir compte des réalités à long terme en matière d'infrastructure.

Recommandations :

- L'ACC croit que le gouvernement du Canada doit s'engager à établir un plan de 25 ans pour les dépenses d'infrastructure au Canada.

Appuyer l'innovation

Messages clés :

- La construction est l'un des secteurs économiques les plus importants au Canada, en raison notamment de la demande mondiale de ressources naturelles et du besoin urgent de moderniser les infrastructures du pays.
- Pourtant, l'industrie canadienne de la construction accuse un retard en matière de productivité, d'innovation et de technologie par rapport aux autres pays industrialisés.
- Afin de mettre le secteur sur une trajectoire qui assurera sa croissance, il est impératif de promouvoir et de défendre l'innovation et le progrès technologique en adoptant un cadre politique approprié.
- Alors que les gouvernements et les propriétaires de projets commencent à examiner les coûts de cycle de vie de leurs actifs, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à chercher des solutions plus durables, l'industrie de la construction a un rôle important à jouer à ce chapitre.

Recommandations :

- L'ACC demande au gouvernement fédéral de devenir un partenaire en fournissant le cadre et les investissements nécessaires pour améliorer la collaboration à l'échelle de l'industrie afin de favoriser l'innovation dans la construction.

Attirer une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée

Messages clés :

- La construction fait face à une grave pénurie de main-d'œuvre alors que nous nous préparons à voir environ 21 pour cent des travailleurs prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie.
- Il nous faut une stratégie en vue de recruter, de maintenir en poste et de recycler une main-d'œuvre diversifiée, compétente et technophile afin d'assurer que cet important secteur économique demeure florissant et concurrentiel.

- Pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, l'industrie de la construction continue de promouvoir les métiers spécialisés comme un excellent choix de carrière que peuvent envisager tous les Canadiens.
- Bien que le gouvernement ait la responsabilité de veiller à ce que toutes les industries puissent offrir des emplois viables aux Canadiens, une réglementation qui cible démesurément l'industrie de la construction peut nuire à la croissance et à la productivité de tous.
- L'industrie dans son ensemble s'est toujours engagée à aider les communautés, mais il est essentiel d'établir des politiques appropriées pour répondre à nos besoins d'infrastructure et régler les pénuries de main-d'œuvre.

Recommandations :

- L'ACC demande au gouvernement fédéral d'accroître le financement des programmes de formation professionnelle et technique.
- L'ACC demande au gouvernement fédéral d'investir dans des programmes qui font la promotion de l'industrie comme employeur de choix auprès des nouveaux Canadiens, des groupes autochtones, des femmes et d'autres groupes sous-représentés.
- L'ACC demande que le processus d'approvisionnement actuel demeure inchangé afin d'assurer la productivité et la compétitivité des entreprises.

Guide pour les rencontres

1. Veuillez arriver à la rencontre au moins 15 minutes à l'avance afin de respecter l'horaire du député et de prendre le temps d'organiser vos idées et vos documents.
2. N'oubliez pas d'éteindre votre téléphone cellulaire avant le début de la rencontre.
3. Adressez-vous respectueusement aux députés et ne présumez rien au sujet de leurs positions sur des sujets en fonction de leur parti; abordez la discussion en tant que membre intéressé de la communauté qui désire discuter de solutions à des questions très importantes.
4. Gardez à l'esprit que la plupart des politiciens vous accorderont de 15 à 30 minutes seulement; il est donc important d'être bref et d'aller direct au but. Si deux personnes ou plus sont présentes à la rencontre, vous devriez choisir un porte-parole principal pour aborder les points saillants. Cependant, chaque participant devrait se sentir à l'aise de s'exprimer et de formuler des commentaires lors de la rencontre.
5. Commencez votre rencontre en remerciant le député d'avoir pris le temps, malgré son horaire chargé, de vous rencontrer et de discuter des questions et des enjeux auxquels fait face l'industrie de la construction.
6. Présentez-vous et présentez l'ACC en donnant votre nom, votre titre et le nom de l'organisation/entreprise que vous représentez et en précisant les contributions que l'organisation/entreprise fait au sein de la communauté locale.
7. Dites quelques mots au sujet du but et de l'objectif de votre rencontre (consultez les messages clés).
8. N'oubliez pas de réserver un peu de temps au député pour qu'il puisse vous poser des questions.
9. Ayez une demande concrète – Demandez au candidat d'agir, soit au sein de son parti ou du gouvernement s'il est élu; par exemple : « Votre parti s'engagera-t-il à faire avancer le projet de pipeline Trans Mountain? »
10. Terminez la rencontre en remerciant le député et remettez-lui la trousse d'information concise qui vous a été fournie. Assurez-vous de lui dire de ne pas hésiter à communiquer avec vous personnellement ou avec l'association pour toute question ou tout autre renseignement.
11. Remplissez le formulaire de compte rendu après chaque rencontre et retournez-le à Liam Daly à l'adresse ldaly@cca-acc.com.
12. Attendez-vous à l'inattendu. Certaines rencontres seront annulées à la dernière minute ou seront reportées à une autre heure ou déplacées à un autre endroit. Les bureaux de circonscription des députés sont extrêmement occupés et vous aurez à vous adapter aux horaires des députés que vous rencontrerez.
13. Demandez de prendre une photo. La plupart des candidats utilisent les réseaux sociaux et se feront un plaisir de prendre une photo avec vous. Ils pourront utiliser eux-mêmes la photo et nous pourrons la diffuser sur nos propres réseaux. Vous pourrez ensuite envoyer un gazouillis avec la photo en utilisant le mot-clic #ConstructionpourlesCanadiens, ou envoyer la photo à Liam Daly (ldaly@cca-acc.com) ou à Jadranka Bacic (jbacic@cca-acc.com) qui pourront la diffuser à partir du compte Twitter de l'ACC.



Association
canadienne de
la construction

Formulaire de compte rendu

Votre nom et ville/circonscription : _____

Nom du candidat que vous avez rencontré : _____

Parti politique du candidat : _____

Date de la rencontre : _____

1. Le candidat était-il au courant des enjeux qui touchent l'industrie?

Oui

Légèrement

Non

2. Le candidat était-il d'accord avec la position de l'ACC et a-t-il manifesté son appui?

Oui

Légèrement

Non

Observations générales et compte rendu de la rencontre :

Personnes-ressources à l'Association canadienne de la construction

Rod Gilbert

Vice-président, Affaires publiques

Téléphone : 613-236-9455

Courriel : rgilbert@cca-acc.com

Liam Daly

Gestionnaire, Affaires publiques

Téléphone : 613-236-9455

Courriel : ldaly@cca-acc.com